



## Approche Territoriale sur le Changement Climatique (TACC en anglais) Résumé – Octobre 2009

### Contexte

L'Approche Territoriale sur le changement climatique (TACC) est un partenariat entre cinq institutions des Nations Unies (PNUD, PNUE, UNITAR, ONU-Habitat, FENU)<sup>1</sup> et des associations de gouvernements régionaux (gouvernements décentralisés) : régions, communes, etc.

Le projet TACC cible les niveaux de gouvernance en dessous du niveau national (en fonction de la structure du pays, il peut s'agir d'Etats, de régions, de provinces, de communes, etc.) souvent désignés par 'collectivités ou régions'.

**Les gouvernements régionaux ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le changement climatique – Les gouvernements nationaux et régionaux doivent collaborer plus étroitement, dans la lutte contre le changement climatique pour une réponse efficace au problème.**

Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU  
25 July 2009

Le projet TACC est né lors du premier sommet mondial des régions sur le changement climatique (tenu à Saint-Malo, France du 29 au 30 octobre 2008) au cours duquel un accord entre le PNUD, le PNUE, le FOGAR (Forum Global d'Associations de régions), nrg4SD (Réseau des Gouvernements Régionaux pour un Développement Durable) et autres Associations de Régions a été signé pour lancer le programme intitulé « *Vers des territoires moins émetteurs de gaz à effet de serre et plus résistants au changement climatique* ». Plus récemment, lors de la cérémonie de clôture du deuxième sommet mondial des leaders régionaux sur le climat, tenu le 02 octobre 2009 à Los Angeles, le gouverneur de l'Etat de Californie, le PNUE et le PNUD se sont associés à 30 leaders mondiaux pour signer une déclaration dans laquelle ils reconnaissent le rôle des gouvernements régionaux et s'engagent à collaborer sur les politiques d'atténuation (agissant sur les causes du réchauffement) et d'adaptation au changement climatique.

L'objectif général du projet TACC est de « *réduire l'exposition aux effets néfastes du changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et les économies en transition* ». Les activités principales du projet sont : la sensibilisation sur le changement climatique dans 500 territoires sous-nationaux (régions, communes, etc.) répartis dans le monde entier et l'aide à la conception et à la mise en œuvre de plans d'atténuation et d'adaptation dans 50 régions, dans le cadre des stratégies et plans nationaux (Plan Climat Territorial Intégré ou PCTI).

Le projet TACC aide les gouvernements régionaux à :

- Avoir accès et utiliser les dernières avancées en matière de science, information, instruments et bonnes pratiques relatifs au changement climatique.
- Mettre en place un partenariat et cadre de gouvernance pour affronter la nature plurisectorielle des effets du changement climatique.
- Elaborer un profil climatique<sup>2</sup> ainsi qu'une stratégie et plan d'action pour assurer une approche programmatique sur le changement climatique.

Le TACC est un projet sur 5 ans, exécuté en 3 phases :

- **La phase I conduite par le PNUE** consiste à travailler avec des (associations de) régions et dirigeants locaux pour compiler de bonnes pratiques sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique au niveau local ; évaluer les besoins en formation/information ; et organiser des ateliers de formation régionaux et sous-régionaux sur les 5 continents. Un portail

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR en anglais), Organisation des Nations Unies pour l'Habitat (ONU-Habitat), Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU).

<sup>2</sup> Evaluation des risques climatiques présents et futurs, les besoins en termes d'adaptation et de fourniture énergétique tels que indiqués dans les scénarios et recommandations du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC).

interactif sur internet sera créé et mettra à la disposition des gouvernements régionaux une collection compréhensive d'informations (politiques et scientifiques) sur le changement climatique, des matériels et outils de formation et servira de lieu de rencontre pour les acteurs qui influencent les politiques intégrées régionales sur le changement climatique.

- **Les phases II et III conduites par le PNUD** ont comme objectif l'identification et la sélection des régions prêtes à s'engager dans la définition de politiques climatiques intégrées. Ces régions s'engageront dans la coopération décentralisée Sud-Sud et Nord-Sud ; le développement de leurs PCTIs dans le cadre des plans nationaux, avec un accent sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et le développement de projets d'investissement.

## **TACC phase I – Sensibilisation et formation**

---

Le PNUE s'engage actuellement dans la mise en œuvre de la première phase du projet TACC dont l'objectif est de « *renforcer les connaissances et capacités des territoires sous-nationaux à identifier les risques et les opportunités offertes par le changement climatique au niveau local ou régional et à concevoir dans le cadre des plans nationaux, des politiques et plans intégrés sur le changement climatique, basés sur des connaissances et outils scientifiques appropriés* ».

Dans l'exécution du projet, le PNUE cherche à atteindre et répondre aux besoins et priorités de 500 gouvernements régionaux dans les pays en développement et les économies en transition, sur une période de 5 ans.

Selon l'objectif et le résultat attendu de TACC-1, les principales activités à mener sont :

- Evaluer les besoins des gouvernements régionaux en information et formation relatifs à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- Collecter, revoir et adapter les matériels et outils de formation existant pour utilisation si possible.
- Elaborer de nouveaux outils/matériels adaptés aux problèmes du changement climatique spécifiques à chaque région si nécessaire ;
- Compiler de bonnes pratiques et des informations existant sur l'impact du changement climatique et les politiques intégrées à travers les réseaux et associations pertinents ;
- Organiser une sensibilisation et des ateliers de formation en groupements régionaux, pour renforcer les capacités sur les 5 continents (en tenant compte des écosystèmes et zones écologiques). Au-delà de la diffusion des connaissances et sciences sur le changement climatique, ces ateliers de formation permettront de s'assurer que les régions sont informées sur les défis du changement climatique (adaptation/atténuation) ainsi que les mesures entreprises au niveau international (CCNUCC, Protocole de Kyoto, etc.), les bonnes pratiques et les actions réussies par leurs pairs. Les participants seront équipés pour pouvoir bénéficier des opportunités de développement durable dans leur région (instruments financiers et de régulation, solutions technologiques, etc.) dans le cadre des plans et politiques nationaux ;
- Mettre en place un portail interactif sur le web, en support aux associations de régions, qui donnera accès à : (i) des outils et méthodologies pertinents sur le changement climatique au niveau local, (ii) de bonnes pratiques en atténuation et adaptation au changement climatique des régions et collectivités locales et (iii) des opportunités de travail en réseau et d'interaction Nord-Sud et Sud-Sud entre les gouvernements régionaux.

Le résultat pertinent de la phase 1 du projet TACC sera :

- Compilation par région des besoins et des bonnes pratiques sur le changement climatique ;
- Matériels de formation et outils pour utilisation des gouvernements régionaux ;
- Séminaires de sensibilisation impliquant 500 gouvernements régionaux ;
- Portail interactif sur le web ;
- Coopération et échange de connaissance entre les réseaux Sud-Sud et Nord-Sud.

## **Pour plus d'information vous pouvez contacter :**

---

### **TACC - Europe**

Jaco Tavenier

[jaco.tavenier@unep.org](mailto:jaco.tavenier@unep.org)

+41(0)22 917 8696

Giovanna Chiodi Moiré

[giovanna.chiodi-moire@unep.org](mailto:giovanna.chiodi-moire@unep.org)

+41(0)22 917 8513